



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Secrétariat général du DFI SG-DFI
Service de lutte contre le racisme SLR

Service de lutte contre le racisme SLR

Rapport 2019

Mars 2020

Table des matières

1	Bref point de la situation	3
2	Domaines d'activité	4
3	Subventions	4
3.1	Vue d'ensemble des projets	5
3.2	Aperçu financier	5
3.3	Répartition par région linguistique	6
3.4	Répartition régionale	7
3.5	Types de projets.....	7
3.6	Catégories de projets soutenus.....	8
4	Projets scolaires	8
5	Relations publiques	9
6	Service spécialisé Extrémisme dans l'armée	9
7	Perspectives 2020	10

1 Bref point de la situation

En 2019, le SLR a mis l'accent sur les domaines suivants :

Monitorage et rapports :

- Rapport sur la discrimination raciale en Suisse
- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* : publication de la deuxième enquête (2018) et réalisation de l'enquête intermédiaire consacrée au mode de vie itinérant
- Rapport sur le recensement de données spécifiques à une ethnie
- Visite de la délégation de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)

Amélioration de la protection juridique contre la discrimination :

- Rapport sur la notion de « race » dans le contexte juridique
- Développement du guide juridique en ligne

Assurance-qualité dans le domaine de la protection contre la discrimination :

- Élaboration des bases pour l'assurance-qualité des programmes d'intégration cantonaux (PIC)
- Séminaires consacrés au racisme sur Internet

Le présent rapport porte essentiellement sur les projets subventionnés.

2 Domaines d'activité

Le SLR a pour mission de contribuer à élaborer la politique de la Confédération en matière de prévention de la discrimination et du racisme et de promotion des droits humains, et également de la mettre en œuvre. Il est notamment chargé d'encourager et de coordonner les activités aux niveaux fédéral, cantonal et communal, sur les plans technique et financier.

Ses activités sont réglées dans l'ordonnance du 14 octobre 2009 sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme (RS 151.21). L'art. 3 décrit comme suit les tâches qui lui incombent :

- a. il encourage et coordonne les activités destinées à prévenir le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, et à promouvoir les droits de l'homme aux niveaux fédéral, cantonal et communal ;
- b. il coordonne ses activités avec l'administration fédérale, les commissions extraparlementaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes ;
- c. il réalise des projets seul ou en collaboration avec des tiers ;
- d. il examine les projets de tiers, les accompagne et suit leurs progrès. Il évalue les projets ;
- e. il coordonne les projets de tiers ;
- f. il est responsable du travail de relations publiques lié aux projets.

Sa mission centrale est d'ancrer ces thèmes de manière transversale dans tous les domaines de la vie et à tous les niveaux de l'État. Pour ce faire, il réalise des projets, seul ou avec des tiers, et propose son expertise aux autorités publiques, aux organisations de la société civile et aux particuliers. Par ailleurs, il peut soutenir financièrement des projets de lutte contre le racisme et en faveur des droits humains.

Le SLR coordonne ses activités avec les offices fédéraux, les commissions extraparlementaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes.

Pour remplir sa mission, il disposait en 2019 de cinq postes (correspondant à 3,4 équivalents plein temps au 1^{er} semestre, puis à 3,5 au 2^e semestre), et d'un poste de stagiaire. Le SLR a principalement pour mission de rédiger des rapports réguliers aux niveaux national (rapport bisannuel sur la discrimination en Suisse) et international (rapports aux organes de contrôle, notamment le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [CERD] et le Conseil de l'Europe).

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée, rattaché au SLR sur le plan administratif, compte un poste à mi-temps (cf. chap. 6).

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) a pour rôle de porter un regard critique sur la situation en Suisse et d'accompagner de ses conseils les activités de la Confédération sur ce thème. Outre son rôle de sensibilisation, cette commission extraparlementaire assume le mandat d'observateur permanent des litiges portés devant les tribunaux en vertu de la norme pénale contre le racisme, l'art. 261^{bis} du code pénal¹.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le secrétariat de la CFR est rattaché au SLR sur le plan administratif.

3 Subventions

Le SLR aide les organisations et les particuliers qui souhaitent réaliser des activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention à concevoir, à réaliser et à évaluer leur projet. Il accorde une importance particulière à la mise en réseau et à la collaboration entre les différents responsables de projets, ainsi qu'à la coordination des projets avec les activités des délégués cantonaux et communaux à l'intégration.

¹ Pour plus d'informations sur la mission et les activités de la CFR, voir le site Internet : www.ekr.admin.ch/

Les projets présentés par des institutions œuvrant aux niveaux cantonal et communal, par des ONG et des associations, des écoles ou des particuliers peuvent être soutenus financièrement, conformément aux conditions posées par l'ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme, déjà citée.

En 2019, le SLR disposait d'un budget global de 891 700 francs pour soutenir des projets.

Un tiers de cette somme (soit 364 000 francs pour 2019) est consacré aux projets scolaires, lesquels sont évalués et encadrés par la fondation *éducation21*, en accord avec la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Ces travaux d'évaluation et de suivi ainsi que les activités d'*éducation21* en tant que service scolaire de conseil pour les questions de racisme et de droits humains sont subventionnés à hauteur de 100 000 francs, en fonction de la charge occasionnée.

En 2019, le SLR disposait donc de 264 000 francs pour les aides financières aux projets scolaires, et de 527 700 francs pour les autres projets.

→ **Les projets bénéficiant d'aides financières peuvent être consultés dans la banque de données en ligne du SLR, rubrique Projets soutenus, en faisant une recherche par nom, langue, région, portée, type, date de début ou par taille du projet (catégorie) : [Portail de gestion des aides financières](#)**

3.1 *Vue d'ensemble des projets*

En 2019, 93 projets ont été déposés, soit six de plus que l'année précédente. Au total, 68 d'entre eux ont bénéficié d'un soutien financier. La part des projets approuvés avoisine ainsi les 73 %.

Décision	Nombre en 2019	en %	Nombre en 2018	en %
Acceptés	68	73 %	56	64 %
Refusés	19	21 %	20	23 %
Retirés	5	5 %	11	13 %
Rejetés pour vice de forme	1	1 %	--	--
Total	93	100 %	87	100 %

Comme les années précédentes, aucun recours n'a été déposé contre une décision du Département fédéral de l'intérieur (DFI) en 2019.

3.2 *Aperçu financier*

	2019	2018	2017	2016
Grands projets (budget total > 10 000 francs)	36	30	36	43
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	9	7	10	12
Projets scolaires	23	19	21	15
Total	68	56	67	70

Le budget disponible n'a pas été totalement utilisé (solde de 42 420 francs).

Le montant total des subsides alloués en 2019 s'élevait à 740 100 francs. L'écart par rapport au montant annuel disponible, de 891 700 francs, s'explique par le fait que le soutien aux

projets qui se déroulent sur plusieurs années est échelonné conformément aux étapes prévues. La somme allouée est donc répartie sur les années qui suivent la décision de financement. S'agissant des projets scolaires en particulier, de nombreux paiements dus en 2019 étaient liés à des projets acceptés les années précédentes.

Les subsides accordés par d'autres organismes (services publics aux niveaux cantonal et communal, œuvres d'entraide, fondations et particuliers) sont largement supérieurs à ceux du SLR. En 2019, la somme totale accordée par ce dernier était de 10 % seulement du budget global des projets, soit encore 5 points de pourcentage de moins que l'année précédente. Même pour les petits projets et les projets scolaires, qui reçoivent généralement moins de soutien, la part du SLR représente en moyenne moins du quart du budget.

2019	Aides financières	Budget du projet	Part SLR en % (moyenne)
Grands projets (budget total > 10 000 francs)	464 500	5 792 790	8 %
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	13 500	66 148	20 %
Projets scolaires	262 100	1 287 353	20 %
Total	740 100	7 146 291	10 %

2018	Aides financières	Budget du projet	Part SLR en % (moyenne)
Grands projets (budget total > 10 000 francs)	289 000	2 603 478	11 %
Petits projets (budget total ≤ 10 000 francs)	12 000	59 365	20 %
Projets scolaires	235 700	1 035 953	23 %
Total	536 700	3 698 796	15 %

3.3 Répartition par région linguistique

En 2019, la proportion de projets soutenus provenant de la Suisse romande était nettement plus élevée qu'en 2018. Elle demeure en outre proportionnellement élevée par rapport à sa population. Le nombre de projets provenant de la Suisse italienne connaît une nouvelle augmentation depuis quelques années. Au total, sept projets étaient plurilingues.

Langue	Nombre en 2019	en %	Nombre en 2018	en %
D	41	60 %	37	66 %
F	24	35 %	17	30 %
I	3	5 %	2	4 %
Total	56	100 %	56	100 %

3.4 Répartition régionale

La répartition régionale² reste similaire à celle des années précédentes : la plupart des projets continuent à venir des régions les plus peuplées du Plateau (espace Mittelland), de la région lémanique, où ils ont presque doublé, et de la région zurichoise. En 2019, les projets déposés par l'ensemble des régions et ayant bénéficié d'un soutien ont été plus nombreux qu'en 2018.

Région	Nombre en 2019	en %	Nombre en 2018	en %
Espace Mittelland	18	27 %	17	30 %
Région lémanique	19	28 %	10	18 %
Suisse du Nord-Ouest	7	10 %	5	9 %
Suisse orientale	8	12 %	7	13 %
Tessin	3	4 %	2	4 %
Suisse centrale	3	4 %	6	11 %
Zurich	10	15 %	9	16 %
Total	68	100 %	56	100 %

3.5 Types de projets

En 2019, la plupart des projets ayant bénéficié d'un soutien relevaient des types suivants : Prévention de la violence raciste, Manifestation/conférence/journée, Communication interculturelle/médiation et Formation/outil didactique. En revanche, les projets de type Exposition, Publication et Théâtre ont été moins nombreux. Dans leur demande de financement, les responsables de projets peuvent indiquer plusieurs types pour un seul projet ; par conséquent, un projet peut figurer dans plusieurs catégories.

L'éventail des projets ayant bénéficié d'un soutien est large : formations continues et ateliers sur la diversité culturelle (p. ex. dans les écoles de police et auprès des services sociaux), projet pilote sur le rôle des personnes de référence dans la lutte contre le racisme et la discrimination, projets avec et pour les journalistes, projets théâtraux et expositions, ateliers scolaires de lutte contre le racisme et de nombreux projets organisés à l'occasion de la Semaine contre le racisme, qui a lieu chaque année en mars.

² Les régions correspondent au découpage de l'OFS : *région lémanique* : GE, VD, VS ; *espace Mittelland* : BE, FR, NE, SO, JU ; *Suisse du Nord-Ouest* : AG, BL, BS ; *Suisse orientale* : AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG ; *Suisse centrale* : LU, NW, OW, SZ, UR, ZG.

3.6 Catégories de projets soutenus

	Nombre en 2019	en %	Nombre en 2018	en %
Grands projets (budget total > 10 000 francs)	36	53 %	30	53 %
Petits projets (budget total \leq 10 000 francs)	9	13 %	7	13 %
Projets scolaires	23	34 %	19	34 %
Total	68	100 %	56	100 %

Les petits projets, d'un budget total de 10 000 francs au plus, sont subventionnés à hauteur de 5000 francs au maximum. En 2019, le nombre de demandes acceptées s'est inscrit en hausse par rapport à 2018.

Par rapport à leur modeste budget, les petits projets génèrent des coûts administratifs élevés. Cela s'explique du fait qu'ils sont souvent présentés par de petits groupes, des associations, des jeunes ou des classes, et le bénévolat y tient une place importante. Ils mobilisent proportionnellement davantage de personnes qui prennent une part active aux projets, contribuant ainsi de manière substantielle à diffuser les thèmes traités.

4 Projets scolaires

La fondation *éducation21* assure l'évaluation, le suivi et la gestion administrative des projets scolaires dans le domaine de la prévention du racisme. Pour formuler ses recommandations (soutien ou rejet du projet), elle s'appuie sur une commission pédagogique d'experts externes de ce domaine.

Prévention du racisme

En 2019, 34 demandes de soutien pour des projets scolaires de prévention du racisme ont été déposées, soit quatre de plus qu'en 2018. Sur ces 34 demandes, 22 ont été acceptées, pour un montant total de 261 100 francs (2018 : 30 demandes, 19 acceptées, pour un montant de 225 900 francs ; 2017 : 29 demandes, 21 acceptées, pour un montant de 147 612 francs).

Parmi les 34 demandes déposées, 15 venaient d'une école (y c. écoles professionnelles et gymnases) et 19 d'acteurs extrascolaires ; 20 étaient issues de Suisse alémanique, 11 de Suisse romande et 3 de Suisse italienne.

Sous l'angle des méthodes et des contenus, les projets bénéficiant d'une aide financière ont été de nouveau très diversifiés : production d'une émission de radio ou d'une pièce de théâtre (ou participation à un théâtre forum et à une pièce jouée en classe, avec préparation et bilan), création de matériel pédagogique et de jeux de rôle, ateliers, semaines thématiques ou consacrées à un projet scolaire, achat de livres pour un bibliobus, colloques destinés au corps enseignant et interventions dans des écoles.

Sur le fond, lesdits projets scolaires ont abordé les différentes catégories de stéréotypes, l'identité et les valeurs, les frontières, la migration, la communication interculturelle, le rapport à l'Autre, à ce qui est différent et aux préjugés, les mécanismes de discrimination, l'interculturalité dans le vivre ensemble, la diversité, le respect et les différentes formes de discrimination au quotidien.

Autres activités dans le domaine de la prévention du racisme

En 2019, la fondation éducation21 s'est investie dans d'autres domaines de la prévention du racisme qui n'étaient pas couverts par les aides financières du SLR. Son cahier des charges comprend l'évaluation de matériel didactique (y c. de films), les activités de formation des acteurs extrascolaires et les conseils pédagogiques prodigués aux acteurs engagés dans le domaine du racisme. En parallèle, éducation21 a soutenu et réalisé différents projets :

- Publication début août de suggestions pédagogiques (FR/DE) pour le film *Le bleu blanc rouge de mes cheveux*
- Élaboration d'une sélection de ressources pédagogiques pour la prévention du racisme destinées à tous les niveaux scolaires
- Élaboration d'un exemple de pratique (FR/DE/IT) consacré à la prévention du racisme à l'intention des élèves de cycle 2
- Organisation de formations continues sur la prévention de la discrimination dans des hautes écoles pédagogiques
- Mise en réseau d'acteurs extrascolaires intervenant dans le domaine de la prévention du racisme
- Publication d'un article sur le racisme dans l'enseignement secondaire dans le *Bulletin de la Société suisse des professeurs d'histoire (SSPH)*
- Élaboration de critères de qualité pour le réseau suisse d'écoles en santé et durables ; développement de modules dédiés à la prévention du racisme

En matière de communication, la fondation éducation21 a actualisé son site Internet, mené différents entretiens et collaboré avec plusieurs médias spécialisés, en réalisant plusieurs contributions destinées aux réseaux sociaux.

5 Relations publiques

Le site Internet trilingue du SLR avait été entièrement remanié au printemps 2017, notamment pour optimiser la navigation sur tablette ou smartphone. En 2019, comme l'année précédente, les pages importantes et les principaux rapports ont été traduits et publiés en anglais. Actualisé régulièrement, le site Internet du SLR fournit toutes les dernières informations.

À l'exception du rapport bisannuel sur la discrimination raciale en Suisse, les publications du SLR sont uniquement disponibles en ligne.

En vue de la présentation du rapport au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), le SLR a fait traduire en 2019 certaines de ses publications principales en anglais, notamment le rapport du colloque *Racisme anti-Noirs*, le rapport sur les mesures prises pour lutter contre l'antisémitisme et le rapport sur la discrimination raciale en Suisse.

6 Service spécialisé Extrémisme dans l'armée

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée (S spéc EX A³) reçoit et traite les signalements d'incidents survenus dans l'armée. Il propose des services de conseil, de formation, de sensibilisation et d'information. Il assiste et conseille le personnel de l'armée, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports ainsi que les cadres militaires en matière de prévention de l'extrémisme.

En 2019, le S spéc EX A a traité 55 signalements et demandes, dont 22 ne relevaient pas directement de l'extrémisme violent : 8 renvoyaient à un potentiel de violence sans motif idéologique, 4 à des cas de probable discrimination et 10 à des demandes d'informations sur

³ Pour des raisons de synergie et d'efficacité, ce service a été rattaché au SLR sur le plan administratif en août 2005. Il travaille cependant exclusivement pour l'armée et répond de son activité au Chef du personnel de l'armée du Commandement de l'instruction.

des sujets comme le profilage racial ou la prévention de la folie homicide (amok). Les 33 autres signalements et demandes partaient de soupçons d'extrémisme : 28 (85 %) ont été transmis pour un lien supposé avec l'extrémisme de droite, 4 (12 %) pour un lien supposé avec l'extrémisme djihadiste et 1 (3 %) pour un lien supposé avec l'extrémisme ethno-nationaliste.

En 2019, le S spéc EX A a organisé quinze activités de formation et de sensibilisation. Comme les années précédentes, l'ensemble des aspirants officier de carrière, chef de section, commandant d'unité, commandant d'école de recrues et adjudant ont ainsi participé à un cours adapté à leur grade.

7 Perspectives 2020

En 2020, le SLR mettra l'accent sur les domaines suivants :

Monitorage et rapports

- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* : présentation de l'enquête intermédiaire 2019 consacrée au mode de vie itinérant ; publication de la troisième enquête (2019) ; préparation de l'enquête intermédiaire 2021
- Publication du rapport de la délégation de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
- Présentation du rapport de la Suisse au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD)

Protection

- Formations continues consacrées au racisme sur Internet
- Élaboration de normes de qualité pour les centres de conseil et les offres de sensibilisation
- Colloque destiné aux juristes sur la mise en œuvre des recommandations du CERD

Prévention

- Suivi et développement des programmes d'intégration cantonaux (PIC) : conseil et structures ordinaires ; développement et assurance-qualité (travaux préparatoires en vue du troisième volet des PIC)
- Réorganisation des subventions : « laboratoire de projets » ; point fort Racisme sur Internet ; mandat de prestations attribué à éducation21
- Racisme sur Internet : état des lieux et offres jugées nécessaires en conséquence (collaboration entre l'OFAS et la CFR)